

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR.  
Chez tous les Libraires.  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33;  
A EWIG,  
Rue Tailbout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Novembre 1877.

### Élections du 4 novembre.

#### Arrondissement de Saumur.

Voici la liste des candidats pour le Conseil général et pour le Conseil d'arrondissement.

#### CONSEIL GÉNÉRAL.

Saumur (Sud) : M. LE BRECO, conservateur, candidat du gouvernement.

Saumur (Nord-Ouest) : M. ERN. THOREAU, ancien président du tribunal de commerce, candidat du gouvernement.

Doué : M. DE CAMBOURG, conseiller sortant, candidat du gouvernement.

M. J. MERLET, ancien préfet, candidat du gouvernement.

Gennes : M. GRIGNON, conseiller sortant, candidat du gouvernement.

#### CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Saumur (Nord-Est) : M. BIZOULLIER, maire d'Allonnes, candidat conservateur.

Montreuil-Bellay : M. GUIONIS-JOUBERT, conseiller sortant, candidat du gouvernement.

Vihiers : MM. le comte HECTOR et BERNARD, conseillers sortants, candidats du gouvernement.

#### A Messieurs les Électeurs du canton de Saumur (Sud).

Messieurs et chers concitoyens,

J'ai l'honneur de poser devant vous ma candidature au Conseil général pour le canton sud de Saumur.

Resté jusqu'ici presque étranger à la vie publique parmi vous, et sans précédents dont je puisse me prévaloir, je ne songeais pas à briguer vos suffrages; il a fallu, pour m'y décider, de pressantes sollicitations, et je n'ai pu résister à l'occasion qui m'était offerte d'essayer de me rendre utile aux intérêts de mon pays natal.

Vous savez, Messieurs, ce que sont les conseils généraux; gérer la fortune du département, en organiser les différents services, répartir l'impôt, voter les centimes additionnels, enfin réclamer à l'Etat tous les travaux utiles, tel est l'ensemble des attributions qui sont dévolues aux assemblées départementales. Leurs membres que vous nommez sont des administrateurs qui ont, avant tout, mission de contrôler les dépenses du budget départemental et d'y pourvoir avec sagesse, en évitant le plus possible de nouvelles charges aux contribuables.

Les conseillers généraux doivent encore se faire les organes des besoins du canton qu'ils représentent. A ce titre, Messieurs, si j'avais l'honneur d'être élu dans le nôtre, croyez bien que je ne faillirais pas à ce devoir.

Le rôle des conseils généraux n'est qu'exceptionnellement politique, et il a été prévu par la loi du 15 février 1872. Si, comme votre élu, j'étais appelé à prendre part aux choses du gouvernement, voici, avec toute franchise, quelle serait ma ligne de conduite :

Aimer mon pays, et faire pour lui tout ce que son intérêt me commande, et sera toujours le premier de mes devoirs. Aussi, tant que je verrai à la France un gouvernement sage, nous garantissant à tous nos

droits les plus chers de citoyens, en tête desquels je place la liberté de conscience et l'égalité devant la loi et l'impôt, soyez assurés que je le soutiendrai résolument.

Je déteste les révolutions, et je considère qu'affermir l'autorité entre les mains de qui elle a été légalement placée, est, quoiqu'on dise, le plus sûr moyen de nous donner l'ordre et la paix, et, avec eux, la sécurité pour le travail et les affaires.

Vous le voyez, Messieurs, je ne suis l'homme d'aucun parti, mais je me range toujours du côté où je trouve la majorité des honnêtes gens.

Voilà, chers concitoyens, comment je comprends le mandat dont vous allez disposer dans le scrutin du 4 novembre, et, si vous me faites l'honneur de m'en juger digne, croyez d'avance à tout mon dévouement.

G. LE BRECO.

Saumur, 24 octobre 1877.

### Chronique générale.

Le conseil des ministres qui a été tenu mardi matin à l'Élysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, a donné lieu dans la presse à une foule de racontars dont il nous est impossible de contrôler l'exactitude. Dans cette situation, notre devoir unique est de les mentionner.

Voici ce qu'en dit le *Moniteur* :

« La séance a duré une heure et demie.

Nous avons de sérieuses raisons de croire que, dans ce conseil, les idées de conciliation que nous ne cessons de prêcher ont fait un pas, et qu'en présence de déclarations nettes du chef de l'État, les divergences d'opinion qui s'étaient produites entre les membres du cabinet ont à peu près cessé.

Il se pourrait que la formation d'un nouveau ministère ne parût au *Journal officiel* que le 7 novembre, jour de l'ouverture des Chambres.

Après ces demi-confidences, le même journal ajoute :

« Parmi les personnages reçus ces jours derniers par le Maréchal, quelques-uns ayant paru lui conseiller de se démettre, le chef de l'État aurait, nous assure-t-on, répondu qu'il ne se reconnaissait le droit d'envisager cette éventualité que dans le cas où le Sénat lui retirerait son appui, mais que ce ne serait jamais à la suite des arrogantes sommations que lui adressent certains organes du radicalisme. »

La *Défense* dit ceci :

« Le conseil s'est spécialement occupé des élections au conseil général.

« On hâte la constitution du dossier complet des manœuvres et illégalités radicales, pendant et après la période électorale. »

Les journaux républicains veulent être mieux renseignés sur ce qui se passe à l'Élysée que leurs confrères qui ont leurs grandes et petites entrées chez les ministres. L'un d'eux, le *Télegraphe*, hasarde ces informations :

« Les ministres avaient été avertis, dès hier soir, de se tenir ce matin à la disposition du Président de la République. Même invitation avait été faite aux sous-secrétaires

d'État et à certains personnages influents du parti conservateur.

« La question qui a été débattue dans le conseil a été celle de savoir comment le gouvernement mettrait constitutionnellement fin à la crise, le Maréchal ayant renoncé à tout projet de résistance, en supposant qu'il en ait jamais formé de pareil.

« Nous ne connaissons pas, par le menu, les résolutions qui ont été prises dans ce conseil; mais ce que nous pouvons annoncer dès à présent, c'est que la démission du cabinet du 17 mai y a été acceptée en principe, ainsi que l'abandon de la politique inaugurée le 16 mai.

« Toute idée de résistance est décidément abandonnée. Le gouvernement a résolu de rentrer dans l'esprit aussi bien que dans le texte de la Constitution, et de tenir enfin compte de la volonté nationale qui s'est manifestée si clairement dans les élections du 14 octobre. Le ton sur lequel les feuilles légitimistes et impérialistes parlent de cette résolution est déjà fort remarqué et fort commenté. »

Le *Bien public* parle dans le même sens, en y ajoutant ce renseignement qui lui est particulier :

« On nous assure que, pour la première fois depuis les élections du 14 octobre, le Maréchal-Président aurait laissé entendre qu'il était décidé à se soumettre aux volontés de l'immense majorité des électeurs, c'est-à-dire à abandonner la politique inaugurée le 16 mai.

« La démission du cabinet aurait été acceptée en principe. »

Ceci cadre mal avec la note que nous trouvons dans le *Français* :

« Ce serait mal connaître le maréchal de Mac-Mahon que de le supposer oublieux des engagements qu'il a pris devant le pays. Il peut entrer dans les calculs de nos adversaires de faire croire que M. le Président de la République pourrait sacrifier ses fonctionnaires du 16 mai et se faire l'instrument de ce même radicalisme qu'il a condamné alors; les conservateurs peuvent compter que M. le maréchal de Mac-Mahon tiendra ses promesses.

« Les journaux de la gauche assurent que le maréchal de Mac-Mahon a accepté que les conversations qu'ont eues avec lui certains hommes politiques portassent sur les engagements qu'il a pris envers les conservateurs. Il n'en est rien. »

Le bruit a couru que le ministère se modifierait par la retraite de MM. de Fourtou et de Broglie et leur remplacement par MM. Andral, vice-président du Conseil d'État, et F. Duval, préfet de la Seine.

Mais on a également parlé d'un ministère de gauche où figureraient MM. Duclerc, Waddington, Bardoux, etc.

Ces rumeurs méritent d'être connues, mais non pas, à coup sûr, d'être accueillies avec confiance.

M. de duç Pasquier est presque en permanence à l'Élysée. On pense qu'il va devenir l'âme de nouvelles négociations.

Nous vivons dans un singulier temps et nous sommes, il faut en convenir, un singulier peuple. Aujourd'hui, un homme politique ne peut plus se rencontrer avec un autre sans que les commentaires les plus saugrenus, les hypothèses les plus invraisemblables ne soient mis immédiatement en

circulation, et Dieu sait avec quelle crédulité les gobe-mouches de la politique accueillent toutes les balivernes!

Mais c'est surtout la situation du Maréchal-Président qui est bizarre à ce propos. Si cela continue, le chef de l'État ne pourra plus voir personne; toute conversation avec un homme de quelque importance lui sera interdite.

Un légitimiste a-t-il une audience ou voit-il le Maréchal fortuitement? Immédiatement, les journaux républicains nous annoncent une conspiration cléricalo-monarchique.

Est-ce un bonapartiste, qu'une affaire de service fait conférer avec le duc de Magenta? Aussitôt, le Maréchal rêve de nous ramener l'Empire ou, tout au moins, de se confier à ceux qui rêvent une restauration impériale.

S'agit-il d'un orléaniste ou d'un homme que ses opinions rapprochent du centre gauche? on annonce un ministère de conciliation ou une conversion vers la monarchie constitutionnelle, ou une démission en faveur du duc d'Aumale.

De tous ces bruits, les feuilles radicales forment un ensemble d'informations à l'aide desquelles elles troublent les esprits, alarmant le pays et continuant de jeter l'incertitude dans les affaires.

Tout cela est niais de la part des uns et criminel de la part des autres.

Ce qui n'empêche pas que nous ayons toujours la prétention d'être le peuple le plus spirituel de la terre.

Si nous lâchions d'avoir un peu de bon sens!

Le *Journal officiel* a mentionné les résultats des scrutins de ballottages et a porté comme élus MM. le comte de Lagrange dans le Gers, Escourbanès dans le Cantal, et Rouxin dans l'Ille-et-Vilaine.

Ces honorables députés conservateurs sont les trois contre lesquels leurs adversaires républicains n'ont pas voulu lutter une seconde fois, ceux-ci se prétendant élus dans la journée du 14 octobre.

Nous allons voir maintenant jusqu'où ira cette prétention.

Ces messieurs voudront-ils siéger? S'attribueront-ils le titre de député?

Ils ne peuvent songer à siéger, à moins de se livrer à une scène de pugilat.

Ils ne peuvent porter un titre que le *Journal officiel* leur refuse.

Leur unique ressource est donc de solliciter l'invalidation de leurs rivaux — et cette invalidation est certaine. Mais ce qui est moins certain, c'est leur réélection. Les électeurs de MM. de Lagrange, Escourbanès et Rouxin auront à cœur de maintenir leur majorité.

On paraît aujourd'hui être généralement d'avis, dans les hautes sphères officielles, qu'il faut attendre les événements qui dicteront au Sénat et au Maréchal leurs résolutions définitives.

Nous pouvons répéter, à ce sujet, ce que nous avons déjà dit, c'est qu'il n'y a eu aucune négociation, comme on s'est plu à l'affirmer de divers côtés, entre l'Élysée et différents personnages politiques mis en avant.

Il y a eu quelques entrevues entre le Maréchal et certaines personnes occupant de hautes situations, mais on s'est borné à un échange de vues politiques sur la situation, sans qu'il y ait eu de négociations relatives à un changement de ministère.

On parle déjà d'une séance de nuit que provoqueraient les gauches, le 7 novembre, afin de valider rapidement toutes les élections non douteuses et d'être en nombre, dès le 8, pour constituer un bureau définitif.

Il est déjà question des candidats suivants que porteraient les droites du Sénat, le jour de la rentrée, aux sièges vacants de sénateurs inamovibles : MM. de Chabaud-Latour, orléaniste, Grandperret, bonapartiste, Lucien Brun, légitimiste, et amiral Saissel.

M. Guyot-Montpayroux, député de la gauche et rédacteur en chef du *Courrier de France*, vient d'être atteint d'aliénation mentale. Sur l'avis des médecins, il a été conduit dans une maison de santé pour y être soigné.

M. Guyot-Montpayroux s'était surmené dans ces derniers temps. Obligé de mener de front un gros procès et sa candidature aux élections générales, il n'a pu résister à la fatigue d'esprit que lui imposait cette double tâche. Le succès de son élection a encore augmenté, s'il est possible, l'état de surexcitation nerveuse dans lequel il vivait : une crise a eu lieu, à la suite de laquelle les médecins ont constaté un dérangement absolu des facultés. Les amis de M. Guyot-Montpayroux déclarent que tout espoir de guérison a, dès le premier jour, été abandonné.

Le parti radical vient de faire une autre perte :

M. Louis Mie, député républicain de la Gironde pour la deuxième circonscription de l'arrondissement de Bordeaux, un des 363, réélu le 14 octobre, vient de mourir, à Paris, des suites d'une maladie de poitrine dont il était atteint depuis longtemps. Il avait 47 ans.

M. Mie appartenait à l'extrême gauche.

Les feuilles radicales de province, soutenues par celles de Paris, commencent à éditer les récits les plus variés sur les dernières élections.

Il va sans dire que les agents des candidats officiels ont commis monstruosité sur monstruosité ; les préfets, les sous-préfets, les percepteurs, les gendarmes, les commissaires de police, tout le monde est coupable, criminel. On n'a cessé de violenter les révolutionnaires, ces bonnes gens à mœurs si douces, à principes si fermes, à éducation si complète.

Ce qu'il y a de grotesque dans toutes ces réclamations ne saurait se dire. Mais il est bon de remarquer qu'en formulant leurs plaintes, les feuilles radicales donnent absolument prise sur elles.

Elles commencent, par exemple, ainsi leurs récits : « Se souvenant qu'il était l'ami du ministère des curés et le candidat du Gouvernement des curés, M. X., etc., etc. » N'y a-t-il pas dans ces désignations l'aveu de toutes les turpitudes et de toutes les calomnies à l'aide desquelles les radicaux ont essayé de faire partout les élections ?

D'autres journaux disent : « Candidat du parti qui devait nous ramener la guerre, M. Z., etc., etc. » N'est-ce pas là encore une désignation coupable et qui entache le résultat électoral ?

Déjà, depuis le 14 octobre, les procureurs généraux ont pris très-vivement en main la recherche des délits commis, dans plusieurs arrondissements, avant et pendant l'élection, par certains radicaux.

Le Français nous donne des nouvelles de cette enquête :

« Des instructions commencées ont, dit-il, déjà abouti à des révélations accablantes pour l'opposition. Il ne convient de donner à cet égard aucun renseignement qui pourrait contrarier l'action de la justice ; mais, d'après les informations les plus certaines, le parti radical met tout en œuvre afin d'empêcher que la lumière ne se fasse. Les magistrats instructeurs sont menacés.

» On leur fait entendre que le Maréchal va appeler dans ses conseils, et à la chancellerie notamment, des hommes dont les premières instructions arrêteraient toutes les informations judiciaires commencées.

Les témoins qui pourraient déposer sont l'objet de menaces encore plus précises, et l'on nous signale des arrondissements où un véritable système de terreur a été organisé par les gauches. »

Nous aimons à croire que lorsque s'ouvriront, à la Chambre, les débats sur les validations, des voix s'élèveront de la tribune parlementaire pour dénoncer les agissements infâmes du parti radical. Elles diront par quels propos odieux on a cherché à influencer les électeurs honnêtes, et elles raconteront comment, dans maintes localités, les républicains ont célébré leurs victoires — par des assassinats !

La conscience publique veut être vengée !

Deux députés de la majorité de l'ancienne Chambre ont reçu de plusieurs de leurs amis l'assurance formelle que l'élection de leurs concurrents serait immédiatement invalidée, et qu'ils pourraient très-prochainement représenter leur candidature dans les circonscriptions où ils ont échoué le 14 octobre.

Après quelques journaux français, voici certains organes étrangers qui mettent en avant la candidature éventuelle de M. le duc d'Aumale à la Présidence de la République.

Ils ajoutent que cette candidature serait de nature à recevoir bon accueil des diverses puissances européennes.

Le *Mirabeau*, organe de l'Internationale, déclare aujourd'hui aux bourgeois républicains et radicaux que l'Internationale, dont ils affectent de nier l'existence, est leur ennemie et qu'elle le leur prouvera, avant peu, « comme à Chaudey et à bien d'autres. »

On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

« Plusieurs journaux républicains ont nié que quelques-uns de leurs collaborateurs étaient les correspondants des journaux allemands les plus acharnés contre la France.

» Aujourd'hui, le gouvernement est sur la voie de précieux renseignements à ce sujet, et M. le ministre de l'intérieur pourra faire connaître, dans quelques jours, de quelle façon certains républicains entendent le patriotisme. »

#### QUEL SALTIMBANQUE !

La France a publié sous ce titre : *Gambetta et ses armées*, un éloge dithyrambique des campagnes militaires du fou furieux, en 1870-71.

Or, voici l'article que publiait, à la même époque, le journal la *Charente-Inférieure*, de La Rochelle :

*Les hommes du 4 Septembre.*

« Messieurs de la minorité du Corps législatif qui, le 4 septembre, avez « pris en main les destinées de la France », qu'en avez-vous fait ?

» Messieurs de la minorité du Corps législatif qui, le 4 septembre, avez « juré de vous faire tuer jusqu'au dernier », lequel de vous s'est fait tuer ?

» Du 4 septembre 1870 au 8 février 1871, vous avez exercé pleinement la dictature pendant cinq mois : l'heure a sonné des comptes à rendre.

» Rendez compte de toutes les sommes que vous avez follement dépensées.

» Rendez compte de tous vos décrets inconsiderés, se dédisant ou se faisant double emploi, par lesquels, au nom de « la guerre à outrance », au nom du « pacte avec la mort, sinon avec la victoire », vous avez enlevé à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, tous les hommes de vingt à quarante ans, valides et réformés, pour en faire quoi ?

» Des désœuvrés grevant lourdement le budget, encombrant tous les estaminets des villes, en attendant qu'on ait des fusils à leur donner pour leur apprendre l'exercice ; désœuvrés que, le lendemain d'une défaite, vous faisiez partir en toute hâte pour aller remplir les vides de l'armée battue, où ils arrivaient mal armés, à peine vêtus, à peine chaussés, manquant de vivres et

n'ayant jamais tiré un coup de fusil, un seul !

» Et ces levées, vous osiez les appeler des armées !

» Si encore votre impuissance s'était bornée à ne pas organiser la victoire ! Mais votre incapacité a désorganisé la France !

» Impuissants pour le bien, vous avez été tout-puissants pour le mal.

» Lorsque le pays saura exactement ce que lui auront coûté vos cinq mois de dictature, il vous maudira, et ce sera justice ! »

L'écrivain qui dressait ce violent réquisitoire contre Rabagas, n'était autre que M. Emile de Girardin, le flagorneur actuel de Rabagas. Quel saltimbanque !

## Etranger.

La *Gazette nationale* du 30 octobre publie sous ce titre : *Questions russes intérieures*, un article dont voici la conclusion :

« En même temps que le panslavisme est en échec, la démocratie triomphe en Russie. Les boyards s'agitent, ainsi que cela a toujours eu lieu dans les grandes crises extérieures de l'empire, et cette agitation a un caractère incontestablement démocratique, à tout le moins libéral-constitutionnel.

» Nous ignorons ce qu'il peut y avoir de vrai dans la nouvelle donnée par la *Correspondance politique* que le prince Gortschakoff emploierait ses loisirs à élaborer à l'intention de la Russie une Constitution aristocratique. Si le chancelier de l'empire russe travaille à une œuvre de ce genre, il ne fait que traduire, sous une forme pratique, la conception qui domine aujourd'hui tous ceux qui, en Russie, poursuivront une pensée politique.

» Nous n'avons jamais douté que le moment où cette conception prendrait une consistance vivante et palpable ne dût arriver au cours de la guerre actuelle. Il est manifeste, en effet, que depuis longtemps les aspirations réformatrices couvaient en Russie. Quand sonnera l'heure de la réalisation ? Il ne nous appartient pas de chercher à le conjecturer, mais nous estimons que les défaites russes de 1877 exerceront sur le développement intérieur de la Russie une influence plus rapide et plus décisive que ne l'a fait la prise de Sébastopol. »

## Guerre d'Orient.

Nous avons reçu une dépêche officielle russe sur le combat de Teliçh, le 28 octobre. Les Turcs, complètement enveloppés, ont capitulé après deux heures de canonnade.

Ils avaient établi sur la route de Plewna à Orkanie une série d'ouvrages pour protéger les communications d'Osman-Pacha. Aujourd'hui ces ouvrages sont retournés contre eux et profitent aux Russes.

En Asie, le général Heyman a fait sa jonction avec Tergukasoff, à Assan-Kalé. Tous les deux suivent de près Ismail-Pacha. Le bruit court que Moukhtar, en présence de forces imposantes, aurait encore fait un mouvement en arrière du côté d'Erzeroum. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle ; mais ce que nous pouvons constater dès à présent, c'est que les Russes convergent en plusieurs colonnes vers la capitale de l'Arménie ; et si le général turc s'est replié, c'est qu'il a pu craindre d'être enveloppé par ces divers corps.

Nous avons dit ce que nous pensions des bruits de médiation que l'on faisait courir depuis quelques jours. On prétendait même que l'Italie, probablement inspirée par Berlin, devait prendre l'initiative de ces négociations. Le voyage de M. Crispi semblait se rattacher à cette affaire.

Une dépêche de Rome déclare cette nouvelle inexacte, quant au rôle attribué à l'Italie.

Nous n'attacherions qu'une médiocre importance à ce démenti intéressé, si nous n'avions d'autres raisons de douter du projet de médiation lui-même.

Si les cabinets s'en occupent, ils n'en sont évidemment qu'aux premiers pourparlers. Avant de rien faire de sérieux, il importe de consulter les plus intéressés dans la question, c'est-à-dire les deux belligérants. Tant que la Porte et la Russie ne seront pas disposées à entendre parler de paix, les projets

des puissances resteront à l'état de bonnes intentions. Or, nous ne voyons pas jusqu'ici qu'on les ait consultées.

On parle vaguement, comme si la guerre était finie, d'adjointre au Monténégro les districts de l'Herzégovine que le prince Nikita a conquis et que ses troupes occupent actuellement. Le reste de la province occupée érigée en principauté indépendante, ainsi que la Bosnie et la Bulgarie ; — c'est-à-dire que l'empire ottoman serait morcelé en Europe. La Roumanie, enfin, aurait la Dobroudja jusqu'au mur de Trajan ; et les bouches du Danube neutralisées seraient mises sous le protectorat des puissances.

Tout cela est très-facile à stipuler sur le papier et serait même réalisé facilement si le sultan y consentait. Mais le point impérieux est d'obtenir ce consentement. La Porte n'est point battue au point de signer la dislocation de ses possessions européennes. Elle a encore des éléments de résistance considérables qui lui permettent de continuer la guerre. Un Etat ne subit des conditions pareilles que lorsqu'il est écrasé, lorsque toute lutte lui devient impossible.

La Porte, qui a résisté à toute l'Europe pendant la conférence de Constantinople, qui tient tête énergiquement à la Russie depuis l'ouverture des hostilités, ne nous paraît pas disposée à se laisser infliger un traité aussi humiliant qui serait la fin de son empire.

Les diplomates qui préparent ces beaux plans, et le public qui les accueille comme une espérance de paix, n'ont oublié qu'une chose, c'est de consulter le czar et le sultan. Le premier veut des victoires en Europe comme en Asie : en tirant l'épée il s'est souvenu qu'en 1829 son prédécesseur est allé signer la paix à Andrinople, et il ne consentira à mettre fin à la guerre qu'après des triomphes qui auront satisfait l'honneur de ses armes. Le second, qui a lutté courageusement depuis six mois, et qui tient en échec son ennemi au nord des Balkans, espère, grâce à l'hiver qui approche, user les forces russes et se rendre inexpugnable au printemps.

Nous ne croyons donc pas au projet de médiation tant qu'il restera à l'état de bruit sans consistance. Nous croyons moins encore aux conditions de la paix telles qu'elles sont indiquées, parce que la Turquie n'est pas réduite à les subir.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

LES ENGAGÉS D'UN AN.

Au moment du départ des engagés d'un an, il est intéressant de résumer les obligations qu'ils ont à remplir.

Les obligations générales consistent dans l'assimilation complète, au point de vue du service, aux autres militaires ; ils doivent manger à l'ordinaire et avoir la tenue réglementaire sortant du magasin.

Les changements de corps ou d'armée ne peuvent avoir lieu que pour des motifs de santé dûment constatés.

Tout engagé qui se sera mis dans le cas d'être puni de prison sera l'objet d'une surveillance spéciale ; le jury de fin d'année est appelé à statuer sur le cas de ceux qui ont subi quinze jours de prison ou trente jours de salle de police, et peut leur imposer une seconde année à passer sous les drapeaux.

A la fin de la seconde année, le certificat d'instruction est également refusé à ceux dont la conduite a encore été mauvaise et qui ont subi le même nombre de punitions.

Les permissions de 24 heures et au-dessus ne leur seront accordées que pour des raisons urgentes et dûment constatées.

Les engagés forment, dans chaque corps, avec les jeunes soldats les plus instruits et les plus intelligents, une classe spéciale d'instruction dirigée par un officier ; ceux de deuxième année sont maintenus à leurs corps et suivent alternativement, durant une semaine, les cours spéciaux, et concourent pendant l'autre semaine au service journalier.

Le Comité d'achat du dépôt de remonte d'Angers procédera aux achats de chevaux dans les localités ci-après, savoir :

A Longré, le 19 novembre, à 9 h. 1/2.  
Aux Rosiers, le même jour, à 1 h. 1/2.  
A Doué, le 20 novembre, à 11 heures.  
A Vihiers, le 21 novembre, à 9 heures.

Le Comité achètera les chevaux de sent

de 3 ans 1/2 d'un développement complet, les sujets les plus précoces de 1873. Les achats ont lieu au dépôt tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin, excepté pendant l'absence du Comité.

Angers. — Le Patriote, qui avait annoncé la mort de M. Allard, à la suite d'une rixe, dit aujourd'hui que M. Allard, en état complet d'ivresse, a dû être écrasé par une charrette dans le chemin de Saint-Martin-la-Forêt.

Probabilités pour le mois de novembre. — A part le début, la première quinzaine du mois de novembre, qui correspond avec les forces décroissantes, sera relativement assez belle sur la France, principalement sur la zone méridionale, avec ciel assez souvent couvert ou brumeux; variations brusques de température; nuits fraîches, quelques gelées blanches vers les 4, 8, 12 (résultante faible, apogée). Néanmoins, des coups de vent, grains ou ondées, se produiront çà et là, tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre, — suivant l'importance et le mode de déclinaison de la lune et successivement de l'Ouest à l'Est, vers le « 2 plus 5, 8 », « plus 15 ».

La seconde quinzaine, qui coïncide avec les forces croissantes, sera plus accidentée, particulièrement sur la zone septentrionale et la zone centrale, notamment vers le « 24 plus 23 », « 27 plus 30 ». Gros temps probables vers les époques marquées du mot plus avant ou après; époques qui correspondent avec des groupes de points astronomiques: Nœuds de la lune, lunestices, phases de la lune ou des planètes, conjonctions, etc. Refroidissement et neige probable, principalement sur les points culminants, vers les 5, 8, 15, 21, 29. Crues d'eau, 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> dizaines. Quelques éclaircies entre et durant les périodes critiques, notamment sur le Sud-Ouest et le Midi.

Ne pas oublier que les perturbations emploient deux ou trois jours pour se propager, par zones concentriques, de l'Ouest à l'Est de la France.

Physionomie de l'hiver. — Les éléments astronomiques ayant une certaine analogie pendant le prochain hiver avec ceux de 1874 et 1875, cette saison sera très-probablement marquée par des froids rigoureux sur la France et sur les pays voisins. Nous publierons de plus longs détails le mois prochain.

Tonneins, 24 octobre 1877.  
NICK (L. d'A...)

## Théâtre de Saumur.

Lundi prochain, les artistes d'Angers donneront à Saumur la *Traviata*. M<sup>lle</sup> Hasselmans, qui n'a encore paru qu'une seule fois sur notre scène, jouera le rôle de Violetta, un de ses plus grands succès au théâtre d'Angers, où l'œuvre de Verdi a été représentée plusieurs fois déjà depuis le commencement d'octobre.

Nous croyons devoir emprunter le passage suivant à un compte rendu paru dans le *Patriote* au moment des débuts, lors de la reprise de la *Traviata*:

L'interprétation a été excellente. M<sup>lle</sup> Hasselmans est bien la plus délicieuse Violetta que l'on puisse rêver. Quelle verve elle a déployée dans le brindisi du premier acte et quel brio dans son air final! — Pour à tour simple et passionnée, elle a fait sur le public une profonde impression. C'est avec elle qu'elle a dit la phrase si pathétique de l'adieu, au final du deuxième acte; mais là surtout où elle est montrée aussi bonne comédienne qu'excellente cantatrice, c'est au quatrième acte, à cette page qui n'est qu'une longue agonie avec plus ou moins de bémols à la clef.

J'ai toujours été émerveillé de ce qu'il a fallu de génie au compositeur pour écrire un aussi touchant final sur cette situation si simple: « Une pauvre fille obscure et sans nom, mourant d'une maladie au poitrine, en pardonnant à son amant qui l'a lâchement insultée. »

Ri quel talent ne faut-il pas déployer pour intéresser le public, et maintenir son émotion jusqu'à la dernière note, c'est-à-dire pendant vingt grandes minutes.

Nous ne pouvons que remercier M<sup>lle</sup> Hasselmans des heures délicieuses que nous avons passées en l'écoutant. Ce rôle de Violetta la place en tête des meilleures prima donna que la scène d'Angers a possédées jusqu'aujourd'hui.

M. Pellin, notre premier ténor, terminait son troisième début dans le rôle de Rodolphe d'Orbel, avec toute sympathie se prêtait admirablement à cette création qui demande, pour être interprétée, deux choses essentielles dont il est pourvue: un cœur et de la passion. M. Pellin est par dessus tout excellent musicien, ce qui est plus rare qu'on ne le pense parmi les ténors. — Il est bon comédien, aussi est-ce avec

plaisir que nous avons assisté à sa réception. Nous savions que M. Pellin avait contre lui certains préjugés qui exigent d'un ténor léger une puissance d'organe à faire vibrer le lustre, mais heureusement ces préjugés tendent à disparaître en province, et nous ferons toujours consister l'art dans la manière de chanter avec goût et expression, et non dans les éclats d'une voix plus ou moins docile, et qui n'a souvent de remarquable que son timbre éclatant.

Une heureuse rentrée est celle de M. Martin, notre excellent baryton de l'an dernier, que M. Chavannes a eu la bonne inspiration de réengager. M. Martin est toujours cet artiste consciencieux, à la voix agréable, à l'allure distinguée, que nous avons tant de fois applaudi. Il nous a semblé qu'il avait encore fait des progrès et que sa voix avait encore gagné comme timbre et comme expression. Sa phrase est soignée, sa manière de dire parfaite, sa tenue irréprochable, en un mot, c'est un de ces rares artistes qui s'imposent de suite par leur talent. Le public, parfaitement de notre avis, lui a fait une chaleureuse ovation.

Parmi les artistes qui interpréteront lundi la *Traviata* sur notre scène, nous remarquons encore M<sup>lle</sup> Rita Lelong, ainsi que M. Davy, le nouveau second ténor, dont les débuts ne sont pas encore terminés.

## Faits divers.

On a procédé dernièrement, au Havre, à la présentation de quatre-vingt-dix-neuf chevaux venus de la Plata par le steamer *Portena*.

La remonte a acheté, pour le gouvernement, vingt chevaux dont le prix varie de 800 francs à 1,000 francs.

Ces chevaux ont été expédiés dans l'après-midi par le chemin de fer, sous l'escorte de sept cavaliers détachés de la première compagnie de remonte, arrivés au Havre.

La mort d'un clown. — Le fait dramatique suivant vient, paraît-il, d'arriver dans un cirque d'Allemagne:

Deux clowns, deux frères, faisaient chaque soir des exercices fort appréciés.

Entre autres tours de force, ils en exécutaient un qui avait le don d'exciter dans la foule un enthousiasme délirant.

L'un d'eux contrefaisait le mort pendant que l'autre, le tournant, le retournant en tous sens, essayait sans y parvenir de lui faire faire un mouvement quelconque.

Un soir, les deux clowns arrivent dans l'arène, saluent le public et commencent leurs exercices.

Le premier se jette par terre et ne remue plus.

Alors, suivant le programme, le second se met à lui tirer les bras, les jambes, à le soulever, à le couvrir de coups de pied, à le traîner sur la piste.

Il ne donne pas signe de vie. Son frère le secoue de plus belle, pas un mouvement.

Tout à coup, une expression de folle terreur envahit la figure du clown resté debout.

Il se précipite sur le corps de son frère, lui met la main sur le cœur comme pour en compter les battements, puis pousse un cri, et se levant:

— Mon frère, s'écrie-t-il, mon pauvre frère est mort!

La foule lui répond par un formidable éclat de rire.

— Messieurs, répond le clown... avec des larmes dans la voix, je vous jure qu'il est mort.

Le public était émerveillé du naturel avec lequel l'acrobate feignait la douleur et le désespoir.

Alors, le clown charge son frère sur son dos et l'emporte hors de l'arène; on applaudit, on veut les revoir, mais ils ne reviennent ni l'un ni l'autre.

Cette fois, son frère avait encore mieux, joué son rôle qu'à l'ordinaire.

Il était mort!

La question de la taille de l'homme est une de celles qui ont le plus excité la curiosité des anthropologistes. Il existe de nombreux travaux de statistique relatifs à la hauteur variable de la stature humaine, et, comme d'ordinaire, les auteurs de ces travaux diffèrent généralement dans leurs conclusions.

D'après une étude d'ensemble que vient de publier la *Revue d'Anthropologie*, l'homme le plus grand qu'on ait rencontré serait un Finlandais, mesurant 2 m. 83; l'homme le plus petit aurait été un nain qui n'avait que

43 centimètres de hauteur. Entre ces deux extrêmes, il existe de nombreuses différences, et les climats, les habitudes, les mœurs, exercent une influence considérable sur la hauteur moyenne des hommes.

Les Patagons constituent la population chez laquelle les individus atteignent la hauteur moyenne la plus considérable: celle de 4 m. 78. Les Boschimans de l'Afrique australe sont, au contraire, les plus petits des hommes: leur taille moyenne ne s'élève pas à plus de 4 m. 35. La moyenne entre ces deux extrêmes serait de 4 m. 60, si l'on considère surtout que, d'après Lapeyrouse, les Samoens, une peuplade peu connue, ont, en général, de 4 m. 80 à 4 m. 85.

La *Revue d'Anthropologie* croit cependant, d'après les travaux publiés jusqu'à présent, que cette moyenne doit être un peu plus élevée, et elle propose d'adopter le terme de 4 m. 65 comme le point central à partir duquel devront diverger les divisions pour la stature.

Chacun peut ainsi savoir si sa taille est au-dessus ou au-dessous de la moyenne. Ajoutons cependant que ces renseignements ne s'appliquent qu'aux hommes.

La stature moyenne des femmes a échappé jusqu'à présent à la statistique.

La scène s'est passée dernièrement en Afrique pendant les chaleurs.

Un régiment avait fait halte dans le désert, près d'une source d'eau saumâtre.

Le colonel passe ses hommes en revue et demande au lieutenant s'il ne manque de rien.

— Non, mon colonel.

— L'eau est bonne?

— Certainement, mon colonel. Je viens de m'en servir pour ma barbe, et je l'ai trouvée délicieuse!

X..., qui se croit un homme politique, parce qu'il ne rit jamais, disait d'un ton dédaigneux:

— Aujourd'hui que tout est industrie, il y a des marchands d'esprit comme il y a des marchands de drap.

— Vous n'êtes pas dans le commerce? lui demanda un des assistants.

On parlait devant Guibollard des diverses méthodes d'enseignement et de l'instruction à donner aux enfants.

— Moi, dit-il, je tiens à ce que mes fils soient initiés de bonne heure à la politique. Aussi, dès qu'ils auront huit ou neuf ans, je les mettrai pensionnaires dans un collège... électoral!

Un cri d'amour conjugal:

M. X... avait eu une légère discussion à son cercle; un enfantillage, pas de quoi fouetter un chat.

Mais M. X..., qui est très-rageur, voulait absolument vider le différend par les armes.

— Mais c'est insensé, lui dit sa femme. Ce duel ferait du bruit, du scandale. Puis, tu peux être blessé, tu peux être tué, malheureux.

Passant alors à un autre ordre d'idées:

— Et que deviendrai-je, moi? D'abord, ce serait un deuil éternel. Puis, je serais réduite à la gêne, à la misère... car toute la fortune est à toi... et comme tu n'as pas fait de testament, elle reviendrait à tes neveux, à...

— Mais si j'ai fait un testament, par lequel je te laisse tout ce que je possède, et que voici.

— Ah! c'est bien, s'écrie M<sup>me</sup> X..., en parcourant le testament... d'un bout à l'autre. C'est grand, c'est généreux, c'est sublime! Et maintenant, dit-elle (en mettant le papier dans sa poche), et maintenant... va te battre!

Pour les articles non signés: P. GODET.

## Chronique Financière.

Bourse du 2 novembre 1877.

La Bourse procède à une liquidation plus compliquée comme manœuvre que comme affaires. Les acheteurs l'emportent comme on n'en pouvait pas douter, et on peut même être surpris qu'il se soit trouvé des vendeurs. Le 5/0/0 a fait 71, et le coupon du 5/0/0 a été détaché sur le cours de 105.95, soit 107.20 en tenant compte du coupon; mais en clôture on a rétrogradé à 70.90 et 105.95. Les recettes générales n'ont pas envoyé d'ordres.

Le bilan de la Banque de France affiché aujourd'hui en Bourse donne les résultats suivants: En-casse: diminution 14,119,000 fr.; portefeuille: augmentation 45,129,000 fr.; avances: augmentation 2,250,000 fr.; circulation: augmentation 50,745,000 fr.; comptes courant du Trésor créateur: augmentation 22,429,000 fr.; comptes courants particuliers: diminution 7,362,000 fr. Les bénéfices de la semaine se sont élevés à 415,000 fr. Les fonds étrangers sont généralement un peu plus fermes, les syndics ayant intérêt à une liquidation en hausse: Italien 72 et 71.95; Turc 10.10 et 10.17.

(Correspondance universelle.)

## Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 5 novembre 1877.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Avec le concours de M<sup>lle</sup> HASSELMANS, 1<sup>re</sup> chanteuse.

## LA TRAVIATA

(VIOLETTA)

Grand opéra en 4 actes, paroles françaises de M. Ed. Duprez, musique de VERDI.

M<sup>lle</sup> MARIE HASSELMANS remplira le rôle de Violetta.

Distribution. — Rodolphe Dorbel, MM. Pellin; Georges Dorbel, Martin; le vicomte Emile, Davy; le baron Reynal, Dorlin; le docteur Germond, Pascaud; le marquis d'Aubigny, Godivier; un domestique, Letemple; Violetta, M<sup>lle</sup> Marie Hasselmans; Clara, son amie, Rita Lelong; Annette, femme de chambre, E. Simon. — Amis de Violetta, bohémiens, invités, etc.

Le spectacle commencera par:

*La Date fatale*, comédie en 1 acte, de M. Quatrellé, jouée par M. et M<sup>lle</sup> Nitch.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M<sup>me</sup> THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

*Larmes de Crocodile!* tel est le titre humoristique de la nouvelle valse du maestro Jules Klein. Cette œuvre ravissante renferme, sous des dehors fantaisistes, des trésors mélodiques d'une grâce et d'une tendresse indicibles. Jamais l'auteur de cette page acclamée par l'Europe dilettante — nous avons nommé « *Fraises au Champagne* » — n'a été mieux inspiré que dans cette valse, le grand succès du jour avec la polka *Tête de Linotte*, du même auteur, qui semble avoir été écrite sous la dictée des rossignols et des bengalis. Marquée au coin de l'élégance et de l'originalité, *Tête de Linotte* égale les polkas entraînant et si éminemment parisiennes *Cœur d'Artichaut*, *Truite aux Perles* et *Peau de Satin*.

Constatons, en terminant, la vogue toujours croissante des autres créations de Jules Klein: *Mademoiselle Printemps*, *Patte de Velours*, *Lèvres de Feu*, *Cuir de Russie*, *Cerises-Pompadour*, *Pazza*, valse, « *Radis-Roses* », mazurka, « *France Adorée* », marche; *Rayons Perdus*, *Soupir et Baiser*, mélodies. Recommandons aussi, spécialement, à nos aimables lectrices, *J. Klein-Quadrille*, sur les motifs les plus dansants du célèbre compositeur, ainsi que ses Valses chantées: *Fraises au Champagne*, *Larmes de Crocodile*, *Cerises-Pompadour* et *Pazza d'Amore*.

Prix de chaque œuvre — Piano seul ou Valses Chantées: 2 fr. 50 c.; à 4 mains: 3 fr.; mélodies: 4 fr. 70 c.; Quadrille: 2 fr. Envoi franco contre timbres-poste adressés à COLOMBIER, Éditeur, 6, rue Vivienne à PARIS.

## LE MONITEUR DES VALEURS A LOTS

EST LE SEUL JOURNAL FINANCIER

Qui donne la liste officielle des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères.

Il est le plus complet

SEIZE PAGES DE TEXTE

Le mieux renseigné

IL DONNE:

Une revue de toutes les valeurs; — les arbitrages avantageux; — le prix exact des coupons; — les tirages; — la cote de la Bourse et de la Banque, etc., etc.

IL FAIT

L'achat et la vente des valeurs cotées et non cotées au courtage le plus réduit et les paiements de coupons sans frais.

Le meilleur marché

Il ne coûte qu'UN FRANC par an.

ON S'ABONNE: rue Laffite, n° 46, à Paris.

Envoyer un franc en mandat ou timbres-poste.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**GOURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 NOVEMBRE 1877.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 1/2	70	80	40	Credit Foncier, act. 500f. 350 p.	660			Canal de Suez	698	75	1	25
4 1/2	98	35	15	Soc. gen. de Credit industriel et comm., 125 fr. p.	640			Credit Mobilier esp.	325		5	
5	105	95	40	Credit Mobilier	515	2	30	Societe autrichienne	163	50		
Obligations du Tresor, t. paye.	487	50		Credit Foncier d'Autriche	126	25		<b>OBLIGATIONS.</b>				
Dep. de la Seine, emprunt 1857	330		1	Charentes, 500 fr. t. p.	628	75	2	Orleans	330	75		
Ville de Paris, oblie. 1855-1860	489			Est	760			Paris-Lyon-Mediterranee	345	50		
1865, 4 1/2	505	50	55	Paris-Lyon-Mediterranee	1023	75	1	Est	324	50		
1869, 3 1/2	380	50	75	Nord	943	5		Nord	328	50		
1871, 3 1/2	369		1	Orleans	1034	50	5	Ouest	324	50		
1875, 4 1/2	487	75	25	Ouest	670	10		Midi	323	50		
1876, 4 1/2	475			Vendee, 500 fr. t. p.	1200		5	Charentes	333	75		
Banque de France	2043		5	Compagnie parisienne du Gaz	1200		5	Vendee	163			
Comptoir d'escompte	655			C. gen. Transatlantique	505	5		Canal de Suez	590			
Credit agricole, 500 f. p.	355											
Credit Foncier colonial, 300 fr.	300											

**CHEMIN DE FER D'ORLEANS.  
GARE DE SAUMUR.  
(Service d'été, 5 juin 1877).**

**DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — — — — omnibus-mixte.  
9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.  
1 — 30 — — — — — omnibus-mixte.  
7 — 15 — — — — — omnibus-mixte.  
10 — 27 — — — — — omnibus-mixte.

**DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.  
8 — 21 — — — — — omnibus.  
9 — 40 — — — — — omnibus.  
12 — 40 — — — — — omnibus-mixte.  
4 — 48 — — — — — omnibus-mixte.  
10 — 34 — — — — — omnibus-mixte.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 h.

# MAISON SPÉCIALE D'HABILLEMENT POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Saison d'Hiver 1877-1878

# A LA BELLE JARDINIÈRE

26, RUE D'ORLÉANS, 26  
SAUMUR

La maison de la BELLE JARDINIÈRE, établie à Saumur depuis plus de 30 ans, se recommande tout particulièrement à sa nombreuse clientèle pour la bonne qualité, l'élégance et la modicité des prix de tous ses produits.

Ne tenant spécialement que l'habillement, et traitant ses achats dans les mêmes conditions que les plus fortes maisons de Paris, cette maison peut offrir un choix immense aux prix les plus avantageux.

## VÊTEMENTS SUR MESURE FAITS A PARIS

**AVIS.**

D'un acte sous seing-privé, en date du dix octobre mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré à Saumur, le deux novembre suivant, folio 16, recto, case 9, par M. Tetrel, qui a perçu les droits.

Ledit acte fait entre M. Jean Fuzellier, constructeur-mécanicien, chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant à Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur.

Et M. Louis Bartholot, ancien négociant, demeurant actuellement à Saint-Lambert-des-Levées.

Il appert :

Que la société formée en nom collectif, sous la raison sociale Fuzellier et Bartholot, pour la construction des machines à vapeur et agricoles, et la fabrication des fers à cheval par la compression mécanique, est dissoute à partir du quinze octobre mil huit cent soixante-dix-sept.

M. Bartholot a cédé tous ses droits dans ladite société et dans l'usine à M. Fuzellier, à la charge par celui-ci d'acquiescer sans toutes les dettes et charges de ladite société, et d'exécuter tous les marchés faits par elle.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE.

Le dimanche 2 décembre 1877, à midi,

En l'étude et par le ministère de M. MÉHOUS,

**SEPT PARCELLES DE BOIS**

Situées communes de Bagneux, Distré et Rou-Marson.

Appartenant à M. Adrien FOLLIER.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. MÉHOUS, notaire, et, pour plus de détails, voir les placards affichés. (379)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

Au château de Brézé,

Le dimanche 4 novembre 1877, à deux heures après-midi.

**BEAUX PEUPLIERS**

Dépendant de la terre de Brézé,

ET

**LES COUPES DE BOIS TAILLIS**

Ci-après désignés.

1° La coupe des Laes, contenant 22 hectares. Cette coupe pourra être divisée en deux parties.

2° La coupe des Jeunes-Semis-d'Asnières, contenant 4 hectares 3 ares 46 centiares.

3° La coupe de la Haie-Double,

contenant 2 hectares 37 ares 82 centiares.

4° La coupe du Bois-Choquet, contenant 9 hectares 44 ares 33 centiares.

5° La coupe de l'Ormeau-des-Tailis, contenant 13 hectares 24 ares 90 centiares.

6° Soixante-douze pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés à la Chalandière, sur la ferme de la Rivière.

7° Cinquante-quatre pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés près la maison de la ferme de Belle-Chasse.

8° Quarante-deux pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés au Grand-Pré-d'Asnières.

Toutes ces ventes sont situées communes de Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. WOLLAND, régisseur.

Maison à vendre ou à louer, en totalité ou par parties, rue de la Comédie, 19. S'adresser à M<sup>me</sup> THIRFOIN, rue d'Orléans, 85. (371)

**MAISON A. MURAY**

Chemisier à Saumur,

Demande de suite des ouvrières pour la fabrication de caleçons, gilets et chemises de flanelle.

On se charge également de toutes les réparations, livrables dans quinze jours. (373)

**PHARMACIE-DROGUERIE**

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur.

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

**FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.**

**FANT**

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulailiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles. (303)

**LA VELOUTINE**

Poudre de Riz spéciale préparée au Blenneth. PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. 9, rue de la Paix, PARIS. Ch. FAY, Inventeur et

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE.